

Guerre en Iran : la CAPEB alerte sur la nécessité d'agir au plus vite pour protéger les artisans du bâtiment

Paris, le 25 mars 2026 – Face au conflit persistant au Moyen-Orient, la CAPEB en appelle à la responsabilité de l'ensemble de la filière du bâtiment et demande désormais au Gouvernement d'agir pour prévenir toute hausse excessive des prix des matériaux et des carburants, afin de protéger les entreprises artisanales du bâtiment, déjà très fragilisées par une activité en recul depuis deux ans.

Depuis plus de neuf trimestres, le secteur de l'artisanat du bâtiment traverse une crise structurelle, avec une baisse d'activité de près de 4 % et la perte de 30 000 emplois. Le contexte international actuel constitue donc une source de préoccupation majeure pour les artisans, qui éprouvent déjà des difficultés pour maintenir leur activité et préserver les emplois.

« Nous devons agir collectivement avec la plus grande vigilance pour éviter que cette crise ne fragilise davantage les petites entreprises du bâtiment. J'en appelle à la responsabilité de tous : après deux ans de crise, nos entreprises ne se relèveraient pas d'une nouvelle inflation des prix des matériaux », déclare Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB.
« Nous demandons au Gouvernement la mise en place dans les meilleurs délais d'un comité de crise dédié pour suivre de près l'évolution des prix et éviter toute dérive. »

À l'instar de l'action qu'elle avait engagée lors de la crise ukrainienne pour préserver le niveau d'activité de la filière dans un contexte de hausse continue des prix, la CAPEB alerte les acteurs du secteur, notamment les industriels et les distributeurs, sur les conséquences d'une augmentation des prix des matériaux pour les entreprises artisanales du bâtiment déjà fragilisées et les appelle à s'engager sans tarder à limiter au maximum les répercussions de cette crise.

La CAPEB salue d'ores et déjà les acteurs qui ont respecté les engagements pris dans le cadre de la démarche inter-filière inédite initiée par la CAPEB lors du déclenchement de la guerre en Ukraine, et notamment le délai de prévenance demandé avant toute hausse de prix.

La CAPEB appelle désormais le Gouvernement à réactiver le comité de crise interministériel dédié au bâtiment, créé à la demande de la CAPEB lors de la guerre en Ukraine, pour suivre avec la plus grande attention l'évolution des prix des matériaux.

Concernant les hausses des prix du pétrole, qui se répercutent déjà à la pompe, un accompagnement de l'État est indispensable pour permettre aux entreprises d'absorber l'augmentation du GNR et continuer à travailler dans de bonnes conditions.

Pour sa part, la CAPEB a réactivé son Observatoire des prix afin de suivre l'évolution de l'inflation et analyse la situation avec l'ensemble de son réseau départemental, notamment via une enquête diligentée et des réunions de crise avec les élus sur le terrain.

Dans ce contexte de tension économique renforcée, l'adoption de mesures permettant de faciliter l'accès aux marchés des entreprises artisanales et de soutenir leur niveau d'activité devient d'autant plus urgente. Nous appelons de nos vœux des initiatives concrètes, à l'image de l'évolution du RGE, qui constitueraient, dans une période incertaine et anxiogène, un signal positif en direction des artisans du bâtiment.

Contact presse :

Albertine Minart, Chargée des Relations Presse

E-mail : a.minart@capeb.fr | 01 53 60 50 84

À propos de la CAPEB :

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

Elle représente à ce titre :

- 526 100 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 541 000 salariés, soit 42 % des salariés dont 14 % de femmes
- 59 200 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- [Espace presse](#)
- **X** : @capeb_fr
- **Facebook** : @capeb.nationale
- **LinkedIn** : @capeb